

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet acquisition du contrôle exclusif de la société « Radici Partecipazioni SpA » par la société « LSF12 Rigel Investments SpA » à travers l’acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l’article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l’article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu’ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l’opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l’opération envisagée.

La publication de ce communiqué n’atteste pas de la complétude du dossier prévue à l’article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l’application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu’ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L’acquéreur** : La société « LSF12 Rigel Investments SpA » ;
- **La cible** : La société « Radici Partecipazioni SpA ».

Nature de l’opération

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marché des produits chimiques ;
- Marchés de l’électricité et du gaz naturel ;
- Marché de l’énergie thermique.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 28 avril 2025.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique consistant en la prise du contrôle exclusif de la société « Radici Partecipazioni SpA » par la société « LSF12 Rigel Investments SpA », une filiale indirecte de « Lone Star Fund XII, LP », à travers l'acquisition de 100% des parts du capital social et des droits de votes y afférents.

« Radici Partecipazioni SpA », est une société dont le siège social est situé à Bergame, en Italie, active, entre autres, dans (i) les produits chimiques de spécialité et les polymères de haute performance, (ii) l'électricité et le gaz naturel (y compris les activités de négoce d'électricité et de gaz, et la fourniture de services de conseil liés à l'énergie) ainsi que l'énergie thermique en Italie, par le biais des entreprises « GeoEnergie » et « Novel ».

« LSF12 Rigel Investments SpA » est une société de droit italien, dont le siège social est situé à Milan, immatriculée au Registre du Commerce de Milan, Monza, Brianza, Lodi sous le n° 13884320964. « LSF12 Rigel Investments SpA » est une filiale indirecte de « Lone Star Fund XII, LP ».

« Lone Star Fund XII, LP » est un fonds d'investissement créé en juin 2022. Les opérations du fonds consistent en des investissements dans des sociétés de portefeuille, des institutions financières ou des portefeuilles de prêts en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique.

Fait à Rabat, le 17 avril 2025